

L'Adresse—Mme Kim Campbell

porté sur les matières premières, mais n'ont pas touché la progressivité des droits imposés sur la production à valeur ajoutée. En Colombie-Britannique, où le marché intérieur est réduit, ce genre de barrières nuit grandement aux programmes de diversification de l'économie des ressources par le moyen de la production à valeur ajoutée.

Prenons l'exemple de notre minerai de zinc qui, pour franchir la frontière américaine, est frappé d'un droit de douane d'un pour cent seulement, contrairement à 19 p. 100 pour tout alliage de zinc. On observe ce phénomène pas seulement en Colombie-Britannique. Sur les deux côtes, les droits de douane ont empêché la création d'une industrie de transformation du poisson économiquement rentable.

Au cours du débat sur le libre-échange, on a dit que, depuis 1935, les droits de douane entre le Canada et les États-Unis ont été tellement réduits qu'ils ont complètement disparu dans le cas de 80 p. 100 de nos échanges commerciaux. Pourquoi alors faire tout ce tapage autour des autres produits qui ne représentent que 20 p. 100 de nos échanges? Pourquoi, pouvez-vous me le dire? Parce que les statistiques, à elles seules, ne veulent rien dire. En fait, c'est 72 p. 100 de nos échanges qui sont exempts de droits de douane et ce pourcentage se rapporte au volume actuel des échanges commerciaux. Cela ne peut refléter les échanges commerciaux qui auraient pu avoir lieu en l'absence de barrières tarifaires. En outre, si l'on ne tient pas compte des échanges dans les secteurs de l'automobile et des pièces automobiles, les chiffres pour ce qui est des autres échanges sont bien différents. En effet, seuls 58 p. 100 de ces derniers sont exemptés de droits. Dans 42 p. 100 des cas, presque la moitié des cas donc, des tarifs sont appliqués. Ainsi, la région du sud de l'Ontario visée par l'Accord sur l'automobile profite des avantages de ce que le chef du Nouveau parti démocratique appelle la force du marché continental, mais les régions du pays sont aux prises avec des barrières tarifaires qui freinent leur développement économique.

L'Accord de libre-échange touche le grief le plus important depuis toujours de la Colombie-Britannique à l'égard de la Confédération. En effet, il démocratise l'économie canadienne en donnant aux régions ce dont les industries du centre du pays profitent depuis longtemps, à savoir un accès à un important marché régional.

Des Voix: Bravo!

Mme Campbell (Vancouver-Centre): Non seulement l'Accord de libre-échange permet de résoudre les problèmes régionaux en question, mais il est également réclamé par les entreprises de toutes les régions du pays. Les entreprises canadiennes, petites et grandes, reconnaissent que le marché américain peut leur servir de

tremplin pour ce qui est de leur compétitivité sur le marché international. Les secteurs de la fabrication et des services comprennent tous deux que, pour parvenir à une plus grande prospérité, il faut se débarrasser des béquilles du protectionnisme. Ne vous y trompez pas, le protectionnisme nuit à notre économie au détriment de tous les Canadiens.

En effet, dans les secteurs protégés, les intéressés sont beaucoup moins incités à moderniser leurs usines et à se lancer dans des travaux de recherche et de développement. Ils deviennent plutôt des spécialistes de l'obtention de subventions et du lobbying au lieu de faire preuve d'esprit d'entreprise et d'avoir recours à de bonnes pratiques de gestion, alors que les industries en viennent à se fier aux subventions et aux tarifs, afin de contrebalancer un marché intérieur insuffisant. Le protectionnisme amplifie les avantages relatifs de la région la plus peuplée du pays et il est discriminatoire à l'endroit des régions moins peuplées.

Depuis cinq ans, on assiste à un transfert alarmant de sièges sociaux de Vancouver, Winnipeg, Halifax et d'autres centres régionaux, vers Toronto. Avec une population de trois millions d'habitants, soit moins que la population de la région métropolitaine de Toronto, comment la Colombie-Britannique peut-elle espérer renverser cette tendance vers une plus grande centralisation de l'économie canadienne à moins de pouvoir offrir aux entreprises des avantages équivalents à ceux du centre du pays?

Cependant, ce n'est pas simplement notre économie qui est victime du protectionnisme. Ce dernier représente également un grave danger pour la viabilité du système politique canadien. Le protectionnisme ne fait pas qu'aggraver les inégalités régionales puisque dans la lutte qu'ils se livrent pour profiter des dépenses publiques destinées à en atténuer les effets, les régions les moins peuplées ne peuvent faire contre-poids à l'influence des grands centres. Voilà pourquoi les régions ont l'impression de ne pas obtenir leur juste part de ces dépenses. Et l'amertume qu'elles ressentent entretient un sentiment d'impuissance politique qui fait boule de neige. C'est donc à cause d'un problème beaucoup plus fondamental que des questions comme la langue et la réforme du Sénat finissent par prendre des proportions psychologiques démesurées.

[Français]

Notre commerce avec les États-Unis a augmenté de 80 p. 100 au cours des 20 dernières années, et en même temps, nous avons été exposés à une quantité de plus en plus grande de films, de programmes télévisés, de musique et de livres américains. Mais pendant cette période, notre sentiment d'identité canadienne n'a pas diminué. Au contraire, il est devenu plus fort.